

10 ans d'actions pour valoriser demain



1997 - 2007



Communauté de Communes du Bassin de Marennes

10, rue du Maréchal Foch - BP 28 - 17320 - MARENNES

Tél : 05 46 85 98 41 - Fax : 05 46 85 54 41 - Courriel : contact@bassin-de-marennes.com

Site internet : <http://www.bassin-de-marennes.com>



Bassin de Marennnes

La Communauté de Communes fête ses 10 ans

En 1997, les élus des sept communes du canton de Marennnes ont choisi de se regrouper en Communauté de Communes.



Le canton de Marennnes se situe entre Rochefort (à 20 km), Royan (à 20 km), Saintes (à 41 km) et l'île d'Oléron (à 3 km)

Dix ans se sont écoulés, dix ans pour apprendre à travailler ensemble à une autre échelle, et pour affirmer des stratégies de dimension communautaire.

Le but initial de leur regroupement n'a pas changé : mutualiser les moyens pour œuvrer ensemble à l'essor équilibré et durable du territoire en unissant leurs efforts. L'heure est venue de dresser le bilan des actions engagées. Le développement économique et l'aménagement du territoire, la valorisation du patrimoine naturel, paysager et architectural, et l'amélioration de la qualité de vie étaient les premiers objectifs.

Il s'agit maintenant de dégager les grands axes de la politique de la Communauté de Communes pour le territoire de demain.

Le Bassin de Marennnes, une communauté de 12828 habitants, 5721 familles.

Sommaire

p.4 Territoire

p.6 Economie

p.8 Environnement

p.10 Social

p.12 Habitat

p.14 Culture et Sport

p.16 Cap sur l'avenir

p.18 Passé, Présent, Futur

Territoire

Un espace en mutation

Traditionnellement rural et ostréicole, le Bassin de Marennes se transforme aujourd'hui rapidement, avec l'arrivée de nouveaux habitants attirés par la qualité du cadre de vie et l'accessibilité du foncier.

Ce qui caractérise l'espace de la Communauté de Communes, c'est d'abord sa situation au carrefour de plusieurs territoires attractifs : Oléron, Royan, Rochefort et Saintes. Autant d'atouts qui contribuent à l'installation de familles extérieures, notamment de nouveaux retraités, et de jeunes actifs travaillant dans les bassins voisins. La population s'accroît à un rythme régulier, et l'on assiste depuis quelques années à un boom dans la construction. Cette dynamique démographique s'accompagne d'un essor et d'une diversification de l'économie.

Si l'ostréiculture représente, encore actuellement, le moteur du développement territorial, le secteur du commerce, de l'artisanat et des services est en constante progression. L'activité touristique, encore aujourd'hui limitée, offre de fortes potentialités de développement. La filière agricole – polyculture, élevage – se maintient, après de profondes restructurations.

Le regroupement des Communautés de Communes d'Oléron et du Bassin de Marennes au sein du Pays de Marennes Oléron contribue également fortement au dynamisme du territoire.

« C'est aussi son environnement exceptionnel : la proximité du littoral, un climat doux et ensoleillé, des paysages préservés, tissés de terre et d'eau, des villages de caractère. »



7 communes,
1 Communauté de 12828 habitants en 1999

Marennes :	4773 habitants
Bourcefranc – Le Chapus :	3110 habitants
Hiers – Brouage :	483 habitants
Saint-Just – Luzac :	1570 habitants
Saint-Sornin :	332 habitants
Nieulle-sur-Seudre :	649 habitants
Le Gua :	1911 habitants

On compte sur le canton 41,5% d'actifs, dont 38% d'ouvriers et 27% d'agriculteurs.

Des exemples de transformation rapide dans le respect de l'environnement

1 Plein Champ sur Champlain

Chaque année, de plus en plus nombreux sont les habitants qui s'associent à la manifestation culturelle communautaire "Plein Champ sur Champlain". En tant que spectateurs – des conférences, des soirées, des concerts, des expositions, et du grand rendez-vous festif de juin – mais aussi en tant qu'acteurs de l'événement : les enfants des écoles exposent leurs œuvres, les collégiens et les lycéens présentent leurs spectacles, et des bénévoles de tous âges animent la fête – défilé costumé, vieux métiers, jeux de société, gastronomie, danse country et généalogie.

Le pari est réussi : la manifestation agit comme un ciment social, en renforçant le sentiment d'appartenir à un territoire, avec son histoire et sa culture propre, en cultivant l'échange et la solidarité, et en tissant des liens entre générations.



2/3 des habitants ayant un emploi travaillent sur le territoire de la Communauté de Communes.

2



La restauration des fossés à poissons

Jean-Pierre Maucourt, de la Chambre d'Agriculture

« La pêche dans les fossés à poissons des marais de la Seudre est une tradition séculaire. Situés dans le domaine privé, ces fossés – de plusieurs centaines de mètres de long – étaient reliés au réseau hydraulique public, alimenté en eau salée, par une écluse qui gérait les niveaux d'eau, et piègeait les poissons, en particulier des anguilles. Jusque dans les années 50-60, la pêche aux anguilles représentait jusqu'à 50 % des revenus agricoles dans cette zone. Puis, cette ressource a diminué, et la plupart des fossés se sont retrouvés abandonnés. Or ceux-ci influent sur la qualité de l'eau. Lancé il y a 10 ans, sous forme expérimentale, le projet de réhabilitation des fossés entre aujourd'hui dans une phase de travaux. Ce dossier est exemplaire de l'interaction existant entre développement agricole et développement territorial, soutenu par tous les acteurs du territoire. »

3 La nouvelle vie du Moulin des Loges



Au cœur du marais de la Seudre, l'opération de réhabilitation du Moulin des Loges, sur la commune de Saint-Just-Luzac représente un modèle de valorisation du patrimoine local. D'un intérêt à la fois historique, culturel et architectural, mais aussi environnemental et touristique, la restauration du bâtiment, des marais, chenaux et fossés à poissons avoisinants ainsi que l'animation du site par des expositions, veillées ou concerts remettent en valeur ce lieu exceptionnel. Ce moulin à marée, l'un des derniers d'Europe, produit de la farine bio depuis l'installation des meules.

Economie

Les leviers de la dynamique économique

Grâce à des compétences élargies en 2004 en matière d'économie, des outils efficaces ont été mis en place pour valoriser les productions liées à la mer, et œuvrer au développement équilibré de l'artisanat, du commerce et du tourisme.

Production emblématique de qualité, génératrice d'un très grand nombre d'emplois, l'ostréiculture est au cœur de la dynamique économique territoriale.

A côté des entreprises liées à l'ostréiculture, il existe un tissu dense d'entreprises artisanales et commerciales. Pour répondre aux besoins de ces professionnels, la Communauté a contribué à l'installation de Zones

d'Activités dans la plupart des communes. Un programme pour le développement des Zones d'Activités a été élaboré : création de

nouvelles zones à vocation artisanale et commerciale, extension et requalification de l'existant. L'Opération Urbaine Collective permet aux entrepreneurs de bénéficier d'aides à la création ou à la reprise, ainsi que d'outils communautaires d'informa-

tion et de promotion. Un Schéma d'Urbanisme Commercial a, par ailleurs, été mis au point pour la maîtrise de l'offre marchande, incluant l'aide au maintien des commerces de proximité. Le choix de la Taxe Professionnelle Unique permet de financer

« En 2003, la Communauté de Communes a réalisé une plateforme de transit des produits de la mer (conchyliculture et pêche) à Bourcefranc-Le Chapus. »

l'ensemble de ces programmes et contribue à renforcer la dynamique communautaire.

Le tourisme constitue un vecteur majeur du développement économique du Bassin de Marennes. Dans ce sens, les élus se sont engagés dans

une stratégie de valorisation du patrimoine naturel et culturel - financement de la Cité de l'Huître à Marennes, réhabilitation et animation du Moulin des Loges, réalisation d'itinéraires cyclables, sentiers patrimoine...



L'action économique de la Communauté de Communes en 2005 - 2006 s'est traduite par la création de 261 entreprises, dont 49 reprises.



L'ostréiculture, un passeport de qualité

Production annuelle : 30 000 à 40 000 tonnes
 Nombre d'exploitations : 600 à 700
 Nombre de salariés fixes : 8000 employés dont 3500 à temps plein
 La "Marennes Oléron" est la seule huître française étiquetée Label Rouge.

L'économie 2006 en chiffres

Artisanat (hors entreprises ostréicoles) : 250 entreprises, dont plus de 100 dans le bâtiment
 Commerce : 200 entreprises, 2/3 des volumes de vente sont réalisés par les grandes surfaces.



Fils et petit-fils d'ostréiculteur, Jean-Pierre Suire, 54 ans, exploitant dans le marais de Saint-Just-Luzac.

Ostréiculteur, un beau métier

« L'ouverture de la plateforme de transit a représenté pour les ostréiculteurs un progrès incontestable, tant au niveau des garanties sanitaires que de l'organisation des expéditions. »

« Si le marché a évolué, les méthodes de production sont restées les mêmes. Nous pratiquons toujours l'élevage en surélevé sur l'estran. Notre atout, c'est la qualité et la traçabilité de nos produits. Ostréiculteur, c'est un beau métier. »



Jérémie Smagacz de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Royan

Commerces : harmoniser l'offre

« Une étude menée en 2005 évalue à 45 % le taux d'achats effectués hors du canton. D'où la signature entre la Communauté de Communes et les chambres consulaires d'un Schéma d'Urbanisme Commercial, qui définit pour les 4 ans à venir les nouvelles implantations commerciales sur le territoire. L'objectif : permettre aux commerces déjà existants de perdurer et de prospérer, tout en renforçant et en diversifiant l'offre sur l'ensemble du canton, de manière à ce que le consommateur trouve sur place tout ce dont il a besoin. »

Arno Gibouin, Ima'GIB'ois, créateur de meubles d'art au design contemporain.

Un contexte attractif

« Originaire de Poitiers, j'ai découvert le Bassin de Marennes en travaillant pendant 7 ans comme charpentier de marine sur le chantier de l'Hermione. Si j'ai choisi de m'y installer, c'est parce que j'ai trouvé la région agréable, la population accueillante et coopérative, et le contexte économique attractif. Pour créer mon entreprise, j'ai bénéficié de nombreux soutiens de la part des institutions, dont une aide sous la forme d'une bourse Emploi-Tremplin. »



1 761 700 € HT, c'est le budget investi par la Communauté pour la construction de la plateforme de transit des produits de la mer.

Environnement

Des richesses fragiles ; objet de toutes les attentions

L'environnement est une préoccupation des élus de la Communauté de Communes. Ils ont engagé une réflexion et des actions, d'une part pour la valorisation des richesses naturelles, paysagères et architecturales, d'autre part pour une gestion équilibrée de la ressource en eau, des déchets, de l'urbanisation, des déplacements et de la voirie communautaire.



Marais doux de Brouage traditionnellement agricole au Nord, marais salés de la Seudre au Sud, dédiés à l'ostréiculture, le Bassin de Marennes offre la richesse et la diversité de ses milieux naturels, de ses paysages et de son patrimoine architectural. Ces richesses fragiles, font l'objet de nombreuses mesures de protection : zonages environnementaux, sites paysagers et monuments classés.

Afin de préserver la qualité du territoire, les élus ont dans un premier temps, centré leur action sur la collecte et le traitement des déchets avec l'amélioration des conditions d'accueil à la déchetterie à Saint-Just-Luzac, la mise en place début 2000 du tri sélectif, et la valorisation des déchets.

Un deuxième axe principal de réflexions et d'actions concerne la

préservation du marais de la Seudre, cette zone humide joue un rôle central en termes de disponibilité et de qualité de la ressource en eau sur le territoire, laquelle est fragilisée par un manque d'entretien du fait de la déprise ostréicole.

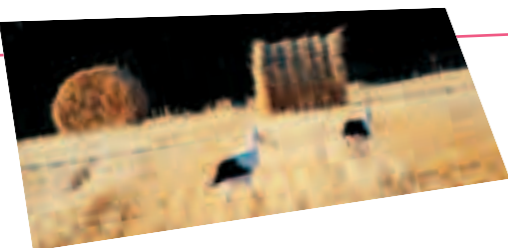
“En 2007 la prise en charge directe de la collecte des déchets par la Communauté est effective. L'implantation d'une deuxième déchetterie à Le Gua est en projet.”

La promotion d'actions de découverte, les travaux de réhabilitation des fossés à poissons, le développement d'un programme pour une gestion durable et coordonnée du marais et de son réseau hydraulique contribuent à sa

préservation. Par ailleurs, une réflexion est lancée pour la mise en place d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau avec d'autres Communautés de Communes concernées.

La Communauté de Communes participe également à la mise en œuvre sur le territoire des stratégies élaborées à l'échelle du Pays de Marennes-Oléron dans les domaines de l'urbanisation et des déplacements.

Autre projet porteur pour la cohésion et la valorisation du bassin de Marennes : la création d'un réseau d'itinéraires cyclables sur tout le territoire. Une première boucle, déjà opérationnelle, relie à travers le marais de la Seudre Marennes à Le Gua.



Surfaces protégées (en % de la superficie totale)

69 % en ZNIEFF	26 % en ZPS
68 % en ZICO	66 % Natura 2000
14 sites et monuments classés.	



Regarder loin devant, une volonté de la commission environnement

Le délégué Environnement de la Communauté de Communes

« En termes de gestion des ordures ménagères, notre action vise à la fois à réduire le tonnage des déchets non recyclables et à valoriser au mieux la part recyclable, tout en maîtrisant les coûts. Cela passe par la sensibilisation de la population, le développement des points d'apport - verre et journaux -, la création d'une déchetterie à l'Est du canton, la reprise en gestion directe de la collecte, le projet de plate-forme de compostage des déchets verts. »

La Déchetterie, un bon outil

Madame Brinaud, habitante de Marennes



« Je suis un usager régulier de la déchetterie du Bournet, à Saint-Just-Luzac. C'est commode, notamment pour les déchets volumineux, les ferrailles, les huiles, les peintures... Les horaires sont pratiques et le personnel agréable. »



Philippe Moinet, de l'association Vélo Libre

Se déplacer autrement

« L'association a été créée il y a 4 ans pour promouvoir sur le canton l'usage de la bicyclette et la construction de pistes cyclables. Un premier projet de piste entre Marennes et Bourcefranc a vu le jour. Un autre projet - relier Fort Louvois à la plage de Marennes - devrait se réaliser à l'été 2007 grâce au financement de la Communauté de Communes. En créant des pistes cyclables, en favorisant l'utilisation du vélo, on contribue au développement durable du territoire. »

En 10 ans, la Communauté de Communes a investi près de **300 000 €** pour améliorer la collecte et le traitement des déchets ménagers.

Action sociale

Bien vivre ensemble

Dès 2004, les élus de la Communauté de Communes ont souhaité s'investir dans l'action sociale et éducative. Le lancement du programme en faveur de l'enfance et de la jeunesse, la signature d'un contrat d'objectifs pour l'action sociale sont l'expression de cette volonté.



Partant d'un constat – l'insuffisance, voire l'absence, de structures d'accueil, d'éducation et de loisirs pour l'enfance et la jeunesse – les élus ont mis en place en 2004 un Projet Educatif Local intercommunal en partenariat avec différents acteurs institutionnels, associatifs et locaux. Trois ans plus tard, le bilan est très positif : construction d'une structure multi-accueil pour les enfants de 3 mois à 6 ans à Marennes (2004-2005), développement du Centre de Loisirs de Marennes pour les 3 à 12 ans, et du local jeunes de Bourcefranc-Le Chapus. En projet : deux locaux jeunes (Saint-Just-Luzac et Le Gua) pour les 12-20 ans.

Les élus ont également développé, avec leurs partenaires, un ensemble d'actions dans le cadre périscolaire : pratiques sportives et culturelles,

« Le Projet Educatif Local, représente aujourd'hui une compétence forte de la Communauté de communes (25 % du budget de fonctionnement). Il sera reconduit pour 4 ans. »

soutien scolaire, ainsi qu'un dispositif d'activités de découverte sportive et culturelle ouvert à tous les enfants pendant les vacances (Vacances Activ').

La Communauté participe également au financement des travaux réalisés dans les collèges par le Conseil Général. Elle a notamment versé 647 000 € pour la restructuration du Collège Jean Hay à Marennes. Au niveau social, la problématique communautaire est celle de nombreux territoires à caractère rural : un taux de chômage important, une précarité en hausse, un faible niveau de formation et de qualification. Afin de développer l'action sociale, la Communauté apporte son soutien aux associations du territoire travaillant dans ce secteur. Elle a signé en 2005 un contrat d'objectifs avec la CAF et le Conseil Général pour la mise en réseau de tous les acteurs sociaux et le renforcement de la prévention et de l'information à destination des familles. Elle participe enfin, à l'échelle du Pays, à la réalisation d'une étude sur l'insertion, l'emploi et la formation professionnelle.

Investissement enfance jeunesse (2004-2006)

Rénovation collège : 647 000 € TTC
Travaux centre de loisirs : 12 000 € TTC
Construction crèche : 500 000 € TTC

Sur le territoire :
870 enfants de moins de 6 ans
2145 enfants de 6 à 18 ans



Sandra Renaud mère de deux garçons : Jonathan, 11 ans, et Samuel, 4 ans et demi.

Mes enfants adorent

« Mes fils fréquentent assidûment le Centre de Loisirs de Marennes, le mercredi et pendant les vacances scolaires. Travaux manuels, sport, culture, cinéma, nature, les activités proposées sont variées et de qualité, et les animateurs compétents. Pendant les vacances, des sorties et des camps de découverte sont organisés. Les enfants adorent, et je suis moi-même très satisfaite. Je n'aurais qu'un souhait : que les animateurs soient titularisés afin qu'ils puissent rester plus durablement en poste. »

Gilles Menant, directeur de l'école élémentaire de Marennes.

Le PEL, que du bonus !

« A côté de l'aide aux devoirs assurée par une équipe de bénévoles, nous bénéficions, dans le cadre du PEL, d'ateliers ouverts aux élèves le matin avant l'école, le midi pendant la pause et le soir après 16h30. Athlétisme, basket, tennis de table, boîte à outils, toutes ces activités sont prises en charge par des animateurs du Centre de Loisirs. Les enfants sont très demandeurs de ces ateliers qui à la fois agrémentent le temps scolaire et sont aussi pour eux l'occasion de rencontres, de découverte, d'ouverture. »



Paul Pelletier, animateur départemental.

Une politique courageuse

« Le Bassin de Marennes se distingue par une vie associative très riche, animée par un grand nombre d'associations actives et engagées dans le domaine social, sportif, culturel. Une dynamique relayée par les élus de la Communauté de Communes dans leur choix d'une politique globale en faveur de l'enfance et de la jeunesse, et qui explique le succès du Projet et l'enthousiasme qu'il a suscité auprès des habitants, des enseignants, des associations et des élus. Miser sur la jeunesse est un choix politique courageux sur un territoire où la tendance démographique actuelle est au vieillissement, mais c'est aussi anticiper sur l'avenir. »

La Communauté de Communes consacre 25% de son budget annuel aux actions enfance et jeunesse. (370 000 € en 2007)

Le revenu moyen par habitant est identique à celui d'autres territoires ruraux et inférieur à la moyenne nationale : 66 % des foyers sont non imposés.

Vers un habitat diversifié de qualité

Cette politique communautaire se décline en deux volets : l'amélioration de la qualité des logements et le développement du locatif.

La plupart des habitants du territoire vivent en maison individuelle et sont propriétaires de leur logement. Ces dernières années ont été marquées par un boom dans la construction et une forte augmentation du foncier. Dans ce contexte, il devient de plus en plus difficile, en particulier pour les jeunes, de trouver des logements locatifs disponibles, avec des loyers abordables.

Le Programme d'Intérêt Général Habitat doit permettre la réalisation d'une trentaine de logements locatifs conventionnés, grâce à des subventions accordées à des propriétaires pour la réhabilitation et la mise sur le marché de logements, souvent vacants.



Ce programme s'intégrera dans un Programme Local de l'Habitat, actuellement à l'étude au niveau du Pays de Marennes-Oléron, se

“ Les élus se sont engagés dans une politique de développement du logement locatif de qualité, avec la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général de l'Habitat (PIG) pour lequel 140 000 € sont inscrits. ”

traduisant à l'échelle territoriale par un ensemble d'actions visant à un développement cohérent de l'habitat.

Quelques chiffres

- On compte 77 % de résidences principales
- 16 % de résidences secondaires
- Le logement collectif représente 9,6 % du parc total
- 3/4 des habitants sont propriétaires (moyenne française : 46,7 %)
- Part du logement locatif aidé : 2,1 %

Entre 1999 et 2005, le nombre de constructions a augmenté de 521 %.



Le Programme d'Intérêt Général Habitat

Face à la rareté des logements et au coût des loyers, la Communauté de Communes a décidé en 2006 de mettre en place – en partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, le Conseil Régional et le Conseil Général – un dispositif d'aide à la création de locatifs à l'année.



Philippe Poullain,
de l'association Habitat et Développement

Le Programme est lancé

« Notre association a été choisie sur appel d'offres par la Communauté de Communes pour mettre en œuvre sur le canton le Programme d'Intérêt Général Habitat. J'en suis la cheville ouvrière. Dans un premier temps, je vais sur le terrain rencontrer des propriétaires de logements vacants pour les inciter à effectuer grâce à des subventions, des travaux sur ces logements afin de les remettre sur le marché locatif. Je les accompagne ensuite dans la constitution du dossier : conseils en aménagements, aide à la réalisation des plans, du devis des travaux, à l'évaluation des subventions et du loyer. »



Qui peut en bénéficier ?

Tous les propriétaires de logements.

A quelles conditions ?

Rénover un logement de plus de 15 ans et s'engager à le louer pendant 9 ans.

Comment sont calculées les subventions ?

Plus le loyer est modéré, plus les subventions sont élevées : pour un loyer conventionné, le propriétaire recevra de l'ANAH une subvention de 35 % de la part des travaux subventionnables, une subvention de 30 % de la Communauté de Communes, plus une prime de 4000 € (ANAH + CdC) pour la remise sur le marché locatif à l'année d'un logement vacant depuis plus d'un an.

Pour un F2 de 48m² dont le montant des travaux est de 35 000 €, la part subventionnable est évaluée à 24 000 €, le propriétaire recevra 19 600 €.

Action culturelle et sportive

L'offre sportive et culturelle

Le développement des pratiques sportives et culturelles représente un axe important de la stratégie communautaire et une composante forte du bien vivre ensemble sur le territoire.



Dans le domaine sportif, la Communauté de Communes assume la gestion de la salle omni-sports de Marennes et le fonctionnement du Centre Nautique depuis 2005.

On trouve sur le territoire un grand nombre d'associations sportives, proposant une gamme variée d'activités,

“ A partir d'une étude de faisabilité et après une enquête menée auprès des associations et des habitants, un programme à long terme de développement et d'investissement sportif sera mis en place. ”

mais ne disposant pas toujours des équipements adaptés.

Ce constat a conduit les élus à engager, en 2006, une réflexion globale sur les pratiques sportives dans le Bassin de Marennes.

La gestion des équipements culturels – bibliothèques, médiathèque – demeure de la compétence des communes.

La Communauté de Communes contribue, sous forme de subventions, au fonctionnement de toutes les associations sportives et culturelles d'envergure communautaire. Elle s'investit dans la création d'événements et de manifestations sportives et culturelles à l'échelle territoriale. La Communauté de Communes est ainsi à l'initiative d'un événement culturel annuel, « Plein champ sur Champlain », impliquant les communes, les écoles et une vingtaine d'associations. Débuté en 2004 cette action prendra fin en 2008, avec la célébration du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec par Champlain.

Une association culturelle intercommunale : l'École de Musique du Bassin de Marennes

L'École de Musique du Bassin de Marennes accueille 90 élèves originaires de la Communauté de Communes. 10 professeurs et une secrétaire à temps partiel gèrent les activités et dispensent, à chaque élève, 2 heures 30 minutes d'enseignement musical par semaine.

Parce qu'elle a une dimension intercommunale, la communauté de communes finance cette association (21 500 € en 2006 soit 33% du budget total de l'association).



Commission Sport et Culture de la Communauté de communes, une volonté de partage

Le délégué Sport et Culture à la Communauté de Communes.

« A côté des nombreuses animations d'initiatives communales, dans les domaines du sport et de la culture, les choses bougent. La population, les associations et les élus ont une véritable volonté d'échange et de partage. Cela se retrouve dans le désir commun de mutualiser les moyens pour développer ces activités à l'échelle communautaire, tout en tenant compte des besoins spécifiques de chacun. Dans le domaine culturel, l'exemple de la manifestation "Plein Champ sur Champlain" valorisant l'identité du territoire et dans laquelle s'investissent chaque année des dizaines de bénévoles est un vrai succès de la démarche. L'organisation du Marathon pour les 40 ans du Pont, "Musique en Voyage" ou "Mots en Fête" en sont d'autres exemples. Travailler ensemble pour mieux animer notre territoire, oui, une vraie dynamique est en route ! »

Marie-Claire Pinasseau, 26 ans, habitante de Bourcefranc et professionnelle de l'immobilier, est également présidente du club de basket du Bassin Marennes Bourcefranc.



Basket à tous âges

« Entre l'école mini-basket pour les 5-11 ans, et les équipes de championnat – de junior à senior – le club regroupe 116 adhérents, de 4 à 47 ans. Matches, tournois, goûter de Noël, galette des rois, repas, sorties vélo, toutes ces activités sont l'occasion de nombreux moments de convivialité. Depuis 2 ans, nous employons un entraîneur toutes catégories, qui intervient également, dans le cadre du PEL, dans les écoles et dans le dispositif « Vacances activ' ». La subvention annuelle de la Communauté de Communes permet de payer une partie de son salaire. Le complément, nous le trouvons auprès des sponsors et en organisant lotos, tombolas... La Communauté de Communes a une politique très engagée en direction des jeunes et du sport. Globalement, ce dont nous avons besoin, nous l'obtenons. »



Michelle Panopoulos participe depuis le début en tant que bénévole à l'organisation de « Plein Champ sur Champlain ».

Créer la fête

« Le projet a vu le jour en 2004 : créer sur le territoire une grande manifestation culturelle annuelle autour du personnage de Champlain, l'enfant du pays et le fondateur de Québec. L'objectif : faire découvrir notre histoire, renforcer les liens avec le Canada, et rassembler la population lors d'une grande fête annuelle. Le groupe coordinateur rassemble une trentaine de personnes – individuels, associations, enseignants, comités des fêtes – venues de toutes les communes. La manifestation se déroule de janvier à juin et culmine dans un grand rendez-vous festif. Chaque année, nous choisissons de mettre en valeur une commune et son patrimoine. En 2007, Le Gua sera au cœur de la fête. Le cycle s'achèvera en 2008 à Brouage, avec la célébration du 400^e anniversaire de la fondation de Québec. Au fil des ans, autour de cette expérience, des amitiés se sont tissées d'une commune à l'autre, et la dynamique existe pour que l'aventure continue... sous une autre forme. »

Le budget pour la manifestation « Plein Champ sur Champlain » : 45 000 €.

Depuis 1999, la Communauté de communes a investi 330 000 € dans les travaux d'amélioration de la salle omni-sports de Marennes.

Cap sur l'Avenir

Trois axes pour un projet

Un cap pour les élus :

consolider l'intercommunalité, poursuivre les actions entreprises en faveur de l'économie, de l'environnement, et en direction de l'enfance et de la jeunesse, et s'attacher à développer de nouvelles compétences dans les domaines de l'habitat, du sport et de l'action sociale.

1 Renforcer la dynamique économique

• Au travers d'un plan d'actions pour le développement des zones d'activité économique (jusqu'en 2020) :

à **Marenes**, extension en cours de la ZA "Fief de Feusse", construction d'une ZA sur le thème de la mer (24 ha) ;

à **Bourcefranc-Le Chapus**, extension en cours à vocation commerciale de la ZA "Le Riveau" ;

à **Le Gua**, extension de la ZA existante, création d'une nouvelle zone commerciale ;

à **Saint-Just-Luzac**, création d'une ZA à vocation artisanale et commerciale ;

à **Nieulle-sur-Seudre**, extension de la zone artisanale. Ce plan s'accompagne d'un Schéma d'Urbanisme Commercial mis en place pour 4 ans.



• Grâce à l'Opération Urbaine Collective, un programme commun d'animation et de développement des entreprises locales défini pour 6 ans.

• Par l'application sur tout le territoire, à l'horizon 2009, d'un taux unique de Taxe Professionnelle.

• Au moyen d'outils d'information, d'assistance et de promotion mis à la disposition des entreprises : Service de Développement Economique, guide économique, journal communautaire, site Internet, salons, forums.

• En contribuant à l'essor d'un tourisme vert et culturel avec :

- La poursuite de la réalisation des itinéraires cyclables, l'intégration au sud au circuit des "Chemins de la Seudre" et sa connexion au Nord avec le pays rochefortais.

- La mise en réseau de tous les sites patrimoniaux du territoire.

- Des aides pour la création de gîtes ruraux.

Un objectif fédérateur :

un développement équilibré, prenant en compte tous les facteurs d'essor du territoire en s'appuyant sur le principe fondamental du développement durable.



« Pour agir aujourd'hui dans le sens du développement durable, il suffit de regarder loin devant. »
Le délégué Communautaire à l'environnement.

2 Œuvrer pour un développement harmonieux du territoire

• En renforçant le dispositif de collecte et de valorisation des déchets : prise en charge directe de la collecte par la Communauté en 2007, création d'une deuxième déchetterie à Le Gua et une plate-forme de compostage des déchets verts en partenariat avec le Syndicat des eaux.

• Par des actions de mise en valeur du marais de la Seudre : ouverture du Moulin des Loges à l'année, poursuite des travaux de réhabilitation des fossés à poissons, réalisation d'une étude avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour une gestion optimisée du marais, définition d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) avec les autres Communautés de Communes concernées.



« Miser sur la jeunesse, c'est investir sur l'avenir. »
Paul Pelletier, animateur départemental

3 Améliorer la qualité de vie

• Au travers de l'action sociale : reconduction du Projet Educatif Local jusqu'en 2010, gestion du Centre de loisirs, réalisation de deux locaux jeunes (Saint-Just et Le Gua), financement du collège, aide au fonctionnement de la crèche ; mise en œuvre du Contrat d'objectifs sociaux signé en 2005 pour 5 ans avec la CAF et le Conseil général.

• Par l'amélioration de la qualité de l'habitat et de son accessibilité : lancement du Programme d'Intérêt Général Habitat pour le développement du logement locatif, mise en place au niveau du Pays d'un Programme Local pour l'amélioration de l'Habitat.

• Par le développement des pratiques sportives et culturelles :
- Animation de la manifestation "Plein Champ sur Champlain" jusqu'en 2008.
- Gestion de la salle omni-sports et du Centre Nautique.
- Mise en place d'un programme pluriannuel d'investissements sportifs.

Une dynamique en marche

Hier : la réflexion, aujourd'hui : l'action

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
Gestion des déchets	Création de la déchetterie Saint-Just-Luzac		Mise en place du tri sélectif													Prise en charge de la collecte par la Communauté de Communes Deuxième déchetterie à Le Gua Plate-forme de compostage des déchets verts
Tourisme		Itinéraires cyclables				Moulin des Loges										Cité de l'Huître à Marenes en partenariat avec la CdC. d'Oléron et le Conseil Général 17 Première boucle cyclable Marenes-Le Gua et deuxième tranche : port du Chapus à Marenes-plage Installation des meules au Moulin des Loges
Production aquacole							Plate-forme de transit des produits de la mer									
Marais de la Seudre									Travaux de réhabilitation des fossés à poissons							Programme de gestion équilibrée du Marais (avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne) Mise en place d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE)
Sport et culture									Création de la manifestation culturelle « Plein champ sur Champlain » Soutien à l'Ecole de Musique du Bassin de Marenes							
									Subventions aux associations intercommunales Gestion de la salle omni-sports de Marenes							Programme pluriannuel d'investissements sportifs
																Gestion du Centre Nautique de Plein-Air
Enfance jeunesse									Mise en place d'un Projet Educatif Local Construction d'une crèche intercommunale à Marenes							Reconduction du Projet Educatif Local Travaux de rénovation du collège de Marenes Rénovation du Centre de loisirs et reprise de la gestion Construction d'un local jeunes à Saint-Just Luzac
Action Sociale																Subventions aux associations Signature d'un Contrat d'objectifs pour l'action sociale avec la CAF et le Conseil Général
Commerce et artisanat																Schéma d'Urbanisme Commercial Opération Urbaine Collective Signalétique des Zones d'Activités Marenes : extension en cours de la ZA « Fief de Feusse ». Construction d'une ZA sur le thème de la mer (24 ha) Bourcefranc - Le Chapus : extension en cours de la ZA commerciale « Le Riveau » Le Gua : extension de la ZA existante, création d'une nouvelle zone commerciale Saint-Just-Luzac : création d'une ZA à vocation artisanale et commerciale Nieulle-sur-Seudre : extension de la Zone artisanale
Habitat																Lancement du Programme d'Intérêt Général de l'habitat Programme Local de l'Habitat (dans le cadre du Pays de Marenes-Oléron)